





plan de situation | Sorens



salle de ban a.sm

chambre 21m²

1,95

3,85

3,85

détail type chambre

plan des étages



plan du rez-de-chaussée supérieur



façade ouest

EMS ST.-JOSEPH À SORENS

SITUATION URBAINE

Le défi urbanistique du présent concours consiste à intégrer de manière cohérente des bâtiments de taille relativement importante dans le village de Sorens et le doux paysage des Préalpes fribourgeoises. Le site s'étend sur une longueur de plus de 200 mètres et se caractérise par un important dénivelé. Il s'élève brusquement de la vallée à l'est et forme presque une surface plane en son centre avant de remonter à l'ouest.

En plus du projet d'EMS, la commune souhaite réaliser un nombre important d'appartements. La distance à la limite forestière et la hauteur maximale définie pour les bâtiments limitent fortement les possibilités d'implantation sur la parcelle.

Il s'agit ici de vérifier si la densité de construction souhaitée est compatible avec le site et sa topographie. Et si tel n'est pas le cas, trouver alors la densité la plus juste et adéquate.

Le présent projet propose une maison de retraite qui se dresse comme un bâtiment public au centre du site. A cet endroit, la topographie n'est que faiblement inclinée et permet un accès au bâtiment sur tout le pourtour, sans aucun garde-corps. De par sa construction compacte, le bâtiment est non seulement économique mais préserve également une grande zone de construction potentielle pour un développement résidentiel ultérieur.

Comportant des unités plus petites et s'adaptant plus facilement à la topographie, les bâtiments résidentiels s'implantent dans les parties supérieures et inférieures de la parcelle, davantage définies par la pente. L'accès s'y fait depuis le plateau en pente douce où se trouve l'EMS.

CONCEPT ARCHITECTURAL, TYPOLOGIE ET FONCTIONNEMENT

Le bâtiment se développe sur 4 niveaux : un rez-de-chaussée semi-public et 3 niveaux supérieurs d'unités de soin. Profitant de la pente, l'unité de psycho-gériatrie, le 5ème niveau, est situé dans le socle au rez inférieur.

La forte utilisation de la parcelle conduit à envisager d'organiser les 72 lits des unités de soins en trois unités au lieu de quatre. La grande compacité du bâtiment permet de réduire les distances dans l'EMS et permettre ainsi des interactions plus fréquentes et des soins plus intensifs.

Les unités de soins sont organisées de manière tout aussi simple et conviviale. Les 24 lits par étage sont divisés en 2 sous-unités de 12 lits chacune. Le local des soins infirmiers constitue le centre de l'unité et offre discrètement une vue sur les locaux collectifs. Deux terrasses spacieuses prolongent les espaces de vie et offrent des vues sur le paysage vallonné et les Alpes fribourgeoises. En plus des séjours communs centraux, des salons au bout des couloirs offrent aux espaces une circulation de qualité en terme de lumière naturelle, d'orientation et d'espace, évitant tout effet de couloir. En cas de pandémie, deux petits groupes de 12 personnes chacun peuvent être divisés.

Alors que les étages supérieurs sont davantage conçus comme des lieux de retraite, le rez-de-chaussée cherche à se connecter à la vie publique de la communauté. C'est là que se trouvent toutes les affectations semi-publiques, telles que la réception, le restaurant, le salon de coiffure, l'administration et les salles polyvalentes. Le parvis et la terrasse du café prolongent l'espace de vie à l'extérieur par beau temps.

L'unité de psycho-gériatrie est située au rez inférieur et bénéficie d'un jardin protégé de par son emplacement..







